



**Groupe d'économie  
Lare-Efi  
du développement**  
*Université Montesquieu-Bordeaux IV*

## Document de travail

DT/154/2010

### **Politiques actives du marché du travail en Afrique : un cadre d'analyse théorique**

par

**Adama Zerbo**

*Docteur, Directeur du Bureau d'études pour l'emploi et le développement économique,  
Enseignant-chercheur à l'UFR-SEG – Université de Ouagadougou  
Chercheur associé du Groupe d'économie du développement – Université Montesquieu-Bordeaux IV*

## **Politiques actives du marché du travail en Afrique : un cadre d'analyse théorique**

par

**Adama Zerbo**

*Docteur, Directeur du Bureau d'études pour l'emploi et le développement économique,  
Enseignant-chercheur à l'UFR-SEG – Université de Ouagadougou  
Chercheur associé du Groupe d'économie du développement – Université Montesquieu-Bordeaux*

### **Résumé :**

Ce travail s'est fixé pour objectif de formuler des fondements théoriques des politiques actives du marché du travail en Afrique. En s'appuyant sur la théorie des trajectoires notionnelles, un modèle dynamique de l'emploi a été développé. L'analyse du modèle montre que lorsque la population active adopte des stratégies évolutives d'offre de travail, la dynamique de l'emploi est positive, par contre lorsqu'elle adopte des stratégies de subsistance sur le marché du travail, la dynamique de l'emploi est négative ; l'économie s'installe dans un cercle vicieux de sous-emploi. Dans une telle situation, la mise en œuvre de politiques actives du marché du travail est nécessaire pour rompre le cercle vicieux ou inverser la tendance négative de l'emploi.

### **Abstract: Active Labour Market Policies in Africa: a Theoretical Analysis**

This paper aimed to formulate theoretical analysis framework of active labour market policies in Africa. Based on the theory of notional trajectories, a dynamic model of employment has been developed. Analysis of this model shows that when labour force adopts progressive strategies of labour supply, dynamics of employment is positive. By contrast when labour force adopts subsistence strategies on the labour market, dynamics of employment is negative, therefore national economy moves into vicious circle of underemployment. In such situation, implementation of active labour market policies is needed to break the vicious circle or reverse negative trend of employment.

**Mots-clés : emploi, sous-emploi, politiques, Afrique.**

**Keywords : employment, underemployment, policies, Africa.**

**JEL classification: J01, J08.**

## **Sommaire**

<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Une présentation de la théorie des trajectoires notionnelles .....</b>	<b>2</b>
<b>3. Cadre d'analyse des politiques actives du marché du travail .....</b>	<b>4</b>
1. Formulation du cadre d'analyse de la dynamique de l'emploi .....	4
2. Analyse de la dynamique du taux d'emploi effectif et du sous-emploi .....	8
A. Stratégie évolutive d'offre de travail et dynamique de l'emploi .....	8
B. Stratégie involutive d'offre de travail et dynamique de l'emploi.....	11
<b>4. Efficacité des politiques actives du marché du travail en Afrique .....</b>	<b>14</b>
1. Impact des politiques d'intermédiation et d'insertion socioprofessionnelle .....	15
2. Impact des politiques de formation professionnelle .....	17
<b>5. Conclusion.....</b>	<b>18</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>19</b>



## 1. Introduction

Depuis le milieu des années 1980, la crise de l'emploi s'accroît dans les pays de l'Afrique. Elle se manifeste par l'accroissement du sous-emploi et concerne davantage les jeunes et les femmes.

Pour les défenseurs de l'idéologie orthodoxe, le déficit de flexibilité sur le marché du travail en Afrique est largement à l'origine de cette crise de l'emploi. Entre autres, la réglementation du salaire minimum, la limitation du renouvellement des contrats de travail à durée déterminée, ainsi que certains avantages sociaux sont indexés comme des facteurs de rigidités sur les marchés du travail africains, les empêchant ainsi d'être efficaces (World Bank 1995). Ainsi, depuis le milieu des années 2000 à travers son Programme Doing Business, la Banque mondiale met un accent particulier sur les réformes de la législation du travail afin d'accroître sensiblement la flexibilité du marché du travail et, par conséquent, de lui permettre de jouer pleinement son rôle de pourvoyeur de main-d'œuvre dans le processus de création de richesse (World Bank 2006).<sup>1</sup> Cette vision du marché du travail repose essentiellement sur la conception néoclassique du marché du travail selon laquelle lorsque le salaire réel et les relations contractuelles sont flexibles, le jeu de la concurrence permet d'atteindre un équilibre de plein-emploi sur le marché du travail. Aussi, cet équilibre est-il un optimum public au sens de Pareto. Ce qui suppose que notamment toute action publique visant à promouvoir l'emploi est inutile, car on ne peut pas améliorer la situation d'un agent économique sans détériorer celle d'un autre agent.

A l'inverse, pour les défenseurs des politiques de l'emploi (Auer et al. 2008, Cazes et Berg 2007), la flexibilité du marché du travail n'est pas une condition suffisante pour promouvoir l'emploi décent et réduire la pauvreté. Pour ce courant, d'une part les réformes du marché du travail doivent veiller à concilier sécurité et flexibilité du travail (Auer 2007) et d'autre part elles doivent être accompagnées de politiques actives du marché du travail. Alors, parallèlement au programme de Doing Business de la Banque mondiale qui prêche une plus grande flexibilité et moins d'intervention sur le marché du travail, le Bureau international du travail accompagne les Etats africains afin de renforcer leur politique de l'emploi et de placer la promotion de l'emploi au centre des politiques de développement.

L'opposition entre ces deux courants va au-delà du débat traditionnel entre les néoclassiques et les Keynésiens. En effet, aussi bien dans la théorie classique que dans la théorie keynésienne, l'évolution de l'emploi est directement liée à la croissance économique. Pour Keynes, lorsque l'économie nationale est dans une situation de sous-emploi, l'Etat doit intervenir en augmentant les dépenses publiques afin d'accroître la demande effective qui va entraîner un accroissement de revenu national et de l'emploi. Pour ce faire, deux types d'intervention sont proposés : (i) une politique monétaire expansionniste qui est sensée faire baisser le taux d'intérêt et, partant, accroître l'investissement, (ii) une politique budgétaire qui a l'avantage d'avoir un effet direct sur la demande effective. Ainsi, l'accroissement de la demande ou du revenu national est assimilé à un accroissement de l'emploi. Pourtant, les faits ont montré que la croissance économique n'est pas forcément synonyme d'accroissement de l'emploi. La dynamique de l'emploi peut être bien différente de celle de la croissance économique dans le court et moyen terme, comme les faits l'ont montré dans plusieurs pays africains. Le modèle keynésien est alors plus pertinent pour justifier une politique de relance de la croissance économique, plutôt qu'une politique de l'emploi.

En définitive, la littérature économique ne fournit pas de fondements théoriques pertinents permettant de justifier la nécessité des politiques actives du marché du travail dans les pays en développement en général et dans les pays africains en particulier. A cet égard, ce papier se propose de construire un cadre d'analyse théorique des politiques actives du marché du travail en Afrique. La construction de ce cadre d'analyse se base sur la théorie des trajectoires notionnelles (Zerbo, 2006a, 2006b) qui est un cadre d'analyse théorique du fonctionnement du marché du travail en Afrique. Pour ce faire, la première section présente brièvement la théorie des trajectoires notionnelles ; la seconde

---

<sup>1</sup> Voir également Banque mondiale (2006) qui concerne spécifiquement le Burkina Faso.

section est consacrée à la formulation du cadre d'analyse des politiques actives du marché du travail et la dernière section examine à l'aide du cadre théorique, l'efficacité de ces politiques.

## **2. Une présentation de la théorie des trajectoires notionnelles**

La théorie des trajectoires notionnelles rejette la théorie néoclassique de l'offre de travail. Elle montre que sur le marché du travail en Afrique, les comportements d'offre de travail des individus obéissent à des trajectoires professionnelles envisagées qui résultent de la maximisation de leur bien-être intertemporel. Autrement dit, dans le contexte africain, la décision d'offre de travail et, par conséquent, le niveau de l'offre de travail ainsi que sa qualité ne dépendent pas que du salaire réel comme dans le modèle classique, mais ils dépendent surtout d'autres facteurs liés au ménage d'appartenance des individus, aux caractéristiques des individus, ainsi qu'à la conjoncture économique.

La théorie des trajectoires notionnelles se base sur quatre postulats permettant de mieux rendre compte des comportements ou des stratégies des individus sur le marché du travail en Afrique. Premièrement, elle postule que les individus vivent dans des familles ou ménages et, par conséquent, ils ne sont pas forcément les seuls à profiter des fruits de leur travail et inversement, chaque individu profite du fruit du travail des autres membres de son ménage. Ainsi, la décision de chaque individu par rapport au marché du travail est influencée par la situation des autres membres du ménage sur le marché du travail. Le deuxième postulat stipule que les individus participent au marché du travail pour améliorer leur niveau de bien-être et celui de leur ménage respectif dans le temps. Ce qui signifie que les individus adoptent des stratégies d'offre de travail qui maximisent leur bien-être intertemporel. Ces stratégies intègrent donc leurs objectifs professionnels à moyen et long terme. Le troisième postulat soutient que l'emploi n'est pas homogène, il existe différents statuts d'emploi lié au fait que le marché du travail est segmenté. Pour un même individu, la productivité du travail et la rémunération du travail sont différentes d'un segment du marché à un autre. Aussi, les segments du marché du travail n'ont pas le même niveau de difficulté d'accès. Enfin, la théorie des trajectoires postule que les individus se fixent implicitement chacun un objectif professionnel final à moyen ou long terme qu'ils tentent de réaliser, et qu'ils révisent à la hausse ou à la baisse selon les changements structurels intervenus à leur niveau individuel, ainsi qu'au niveau de l'environnement familial et socio-économique national. L'objectif professionnel d'un individu donné peut correspondre à un segment du marché du travail qui ne lui est pas accessible à court terme ; ce qui l'obligerait dans sa stratégie d'offre de travail à envisager des étapes intermédiaires susceptibles de lui permettre d'atteindre son objectif professionnel.

Aussi, la théorie des trajectoires notionnelles considère-t-elle trois grandes phases possibles dans la vie des individus par rapport au marché du travail. La première phase correspond à la période au cours de laquelle l'individu ne participe pas encore au marché du travail ; c'est la période précédant la date à laquelle l'individu, jadis inactif, décide de chercher du travail. A  $t=0$ , cette première phase n'existe pas dans la vie future des individus actifs sur le marché du travail. Elle n'existe que pour les individus inactifs pour lesquels une participation future au marché du travail est envisageable. La deuxième phase est relative à la période au cours de laquelle l'individu est actif sur le marché du travail : l'individu travail ou est au chômage. La dernière phase correspond à la période au cours de laquelle l'individu est à la retraite et jouit de cette retraite en tant qu'un inactif retraité.

Alors, si le marché du travail comporte  $J$  segments, il existe  $J+3$  éventualités pour chaque individu. En effet, un individu donné peut être en activité, auquel cas il se trouve dans l'un des  $J$  segments du marché du travail à la date  $t$ , ou il est soit un chômeur, soit un inactif retraité, soit un inactif non retraité. Ainsi, à un instant  $t$  donné, chaque individu se trouve dans l'un des  $J+3$  statuts ( $S$ ) par rapport au marché du travail.

Sur la base de ces quatre postulats, le bien-être instantané ( $U_t$ ) de l'individu à la date  $t$  est donné par la relation (1) dans laquelle  $S_t$ ,  $M_t$  et  $V_t$  désignent respectivement le statut d'emploi de l'individu à la date  $t$ , le niveau de capacités du ménage, un ensemble de facteurs socioculturels non spécifiés.

$$U_t = U(S_t, M_t, V_t) \quad (1)$$

Ainsi, à l'instant  $t_0$ , la fonction de bien-être intertemporel de l'individu est donnée par la relation (2) où  $\rho(t)$  est le coefficient de préférence pour le présent à l'instant  $t$ .

$$U_{(t_0, \infty)} = \int_{t_0}^{+\infty} \rho(t) U(S_t, M_t, V_t) dt \quad (2)$$

Pour atteindre leur objectif professionnel final, plusieurs combinaisons d'étapes intermédiaires (ou de statuts intermédiaires) s'offrent à chaque individu sur le marché du travail. Une combinaison d'étapes intermédiaires permettant d'atteindre l'objectif professionnel de l'individu constitue une trajectoire professionnelle. Soit  $I$  le nombre d'étapes intermédiaires d'une trajectoire professionnelle envisagée par un individu donné, il existe alors  $I-1$  dates  $t_i$  auxquelles l'individu concerné envisage de changer de statut sur le marché du travail. Alors, la fonction d'utilité intertemporelle de l'individu donnée par la relation (2) peut s'écrire comme la somme du bien-être intertemporel des étapes de la trajectoire professionnelle (relation 3).

$$U_{(t_0, \infty)} = \sum_{i=0}^{I-1} \int_{t_i}^{t_{i+1}} \rho(t) U(S_{i+1}, M_t, V_t) dt, \text{ avec } t_I = +\infty \quad (3)$$

On en déduit qu'à la date  $t_0$ , l'utilité intertemporelle est une fonction de la trajectoire professionnelle envisagée par l'individu telle que l'exprime la relation (4).

$$U_{(t_0, \infty)} = U_{\infty} [(S_1, \dots, S_I); (t_1, \dots, t_{I-1})] \quad (4)$$

Sous l'hypothèse du deuxième postulat, l'individu envisagera de mettre en œuvre la trajectoire professionnelle qui maximise son bien-être intertemporel en tenant compte des contraintes personnelles, familiales et socio-économiques nationales. Ces contraintes influencent à la fois le nombre d'étapes  $I$ , le temps mis pour passer d'une étape  $S_i$  à  $S_{i+1}$ , ainsi que le choix des étapes intermédiaires  $S_i$  et l'objectif final. Alors, à la date  $t_0$ , la trajectoire professionnelle qui maximise la fonction d'utilité de l'individu, c'est-à-dire la trajectoire notionnelle ( $P^*$ ) de l'individu est fonction des caractéristiques de l'individu ( $m$ ), des capacités de son ménage ( $M$ ) et de l'environnement socio-économique national reflété sur le marché du travail à travers le taux de sous-emploi ( $u$ ) de la population active.<sup>2</sup>

$$P_{t_0}^* = (S_1^*, \dots, S_I^*, t_1^*, \dots, t_{I-1}^*) = P^*(M_{t_0}, m_{t_0}, u_{t_0}) \quad (5)$$

La trajectoire notionnelle des individus déterminent leurs comportements d'offre de travail. Aussi, elle évolue avec leur niveau d'employabilité (le niveau d'instruction, le niveau de qualification professionnelle, la capacité de recherche d'emploi, etc.), l'environnement économique (la façon dont l'environnement favorise l'insertion socioprofessionnelle), ainsi que les capacités de leur ménage (surtout dans un contexte d'absence d'assurance chômage).

Lorsque leur niveau d'employabilité baisse et/ou les opportunités d'emplois décents se raréfient et/ou les conditions de vie dans leur ménage se dégradent, toute chose égale par ailleurs, les individus révisent leur trajectoire notionnelle en dégradant sa qualité ; c'est-à-dire qu'ils deviennent moins

<sup>2</sup> Le concept de sous-emploi est utilisé ici au sens global ; c'est-à-dire qu'il prend en compte la situation à la fois des chômeurs et des actifs occupés mais sous-employés.

optimistes dans leur stratégie d'offre de travail.<sup>3</sup> Ainsi, la qualité de l'offre de travail se dégrade, entraînant une baisse de l'offre de travail anticipée ou de l'offre effective de travail qui sera de ce fait davantage inférieur au niveau de l'emploi potentiel.<sup>4</sup>

Par contre, lorsque leur niveau d'employabilité s'accroît, les opportunités d'emplois décents s'accroissent et/ou les conditions de vie des ménages s'améliorent, les individus deviennent plus optimistes dans leur stratégie d'offre de travail. Par conséquent, la qualité de leur trajectoire notionnelle s'améliore. Le niveau de l'offre effective de travail des individus s'accroît donc pour se situer à un niveau davantage plus proche du niveau de l'emploi potentiel.

On en déduit que le taux d'emploi effectif  $\lambda$  de l'économie<sup>5</sup> est fonction du taux de sous-emploi ( $u$ ) de l'économie, du niveau d'employabilité ( $E$ ) de la population active et du niveau de capacités ( $M$ ) des ménages. Ainsi, la fonction du taux d'emploi effectif, donnée par la relation (6), est croissante avec le niveau d'employabilité des actifs et le niveau de capacités des ménages ; par contre elle est décroissante avec le taux de sous-emploi de l'économie.

$$\lambda_{t_0} = \lambda(M_{t_0}, E_{t_0}, u_{t_0}) \quad (6)$$

La fonction du taux d'emploi effectif est donc la fonction d'ajustement de l'offre de travail au niveau de « la demande de travail » dans un cadre d'information imparfaite où les comportements d'offre de travail obéissent davantage à des stratégies socioprofessionnelles qu'aux variations du salaire réel. En effet, lorsque la demande de travail augmente dans l'économie cela se manifeste par un accroissement des opportunités d'emplois, une baisse progressive du taux de sous-emploi ( $u$ ), qui induit à son tour un accroissement progressif des capacités des ménages ( $M$ ). La baisse du sous-emploi et l'accroissement des capacités des ménages entraînent une hausse progressive de  $\lambda$ , permettant ainsi à l'offre effective de travail d'augmenter pour s'ajuster à la nouvelle demande de travail. Inversement, une baisse de la demande de travail se manifeste par un accroissement progressif du taux de sous-emploi ( $u$ ) et une baisse progressive des capacités des ménages ; alors  $\lambda$  baisse progressivement pour permettre à l'offre effective de travail de baisser pour s'ajuster à la nouvelle demande de travail. L'information étant imparfaite sur le marché du travail, le processus d'ajustement n'est pas spontané ; il est progressif et dynamique.

### **3. Cadre d'analyse des politiques actives du marché du travail**

Il s'agit, dans cette section, de construire dans un premier temps le modèle et d'examiner par la suite son fonctionnement. Ainsi, la première sous-section se consacre à la formulation du modèle en partant des résultats présentés à la première section. La deuxième sous-section présente le fonctionnement du modèle en examinant les dynamiques de l'emploi selon la nature des stratégies adoptées par la population active.

#### **1. Formulation du cadre d'analyse de la dynamique de l'emploi**

Pour spécifier davantage la fonction du taux d'emploi effectif (relation (6)), considérons dans un premier temps que le niveau de l'emploi effectif n'est pas influencé indirectement par les facteurs susceptibles d'agir sur le comportement d'offre de travail des individus. Dans ce cas, si le taux de sous-emploi est  $u_t$  et  $N$  désigne le niveau de l'emploi potentiel de la population active, les individus envisageraient d'offrir à la date  $t+1$  une quantité d'emploi  $N_{e0}$  donnée par la relation (7).

<sup>3</sup> La formule consacrée en temps de crise, « Les temps sont durs, il n'y a pas de sot métier », illustre bien cela.

<sup>4</sup> L'emploi potentiel d'une économie peut se définir comme étant la quantité de travail que peut offrir la population active dans des conditions optimales d'utilisation de la main-d'œuvre. Il prend en compte à la fois le nombre d'actifs et leur niveau de compétence ou de qualification.

<sup>5</sup> Le taux d'emploi effectif est le rapport entre l'offre effective de travail et le niveau de l'emploi potentiel.



$$N_{e0} = (1 - u_t)N \quad (7)$$

Dans un deuxième temps considérons que les décisions d'offre de travail sont influencées par les capacités des ménages, le niveau d'employabilité et le taux de sous-emploi. Alors, il y a un effet d'optimisme ( $e$ ) qui vient augmenter ( $e > 1$ ) ou réduire ( $e < 1$ ) le niveau de l'emploi effectif de  $N_{e0}$  à  $N_e$  selon que la situation économique, caractérisée par la pauvreté des ménages, l'employabilité des actifs et le sous-emploi, est favorable ou non favorable. Alors, le niveau réel de l'emploi effectif ( $N_e$ ) est donné par la relation (8).

$$N_e = e(M_t, E_t, u_t)N_{e0} = (1 - u_t)e(M_t, E_t, u_t)N \quad (8)$$

On déduit de la relation (8), la fonction du taux d'emploi effectif donnée par la relation (9).

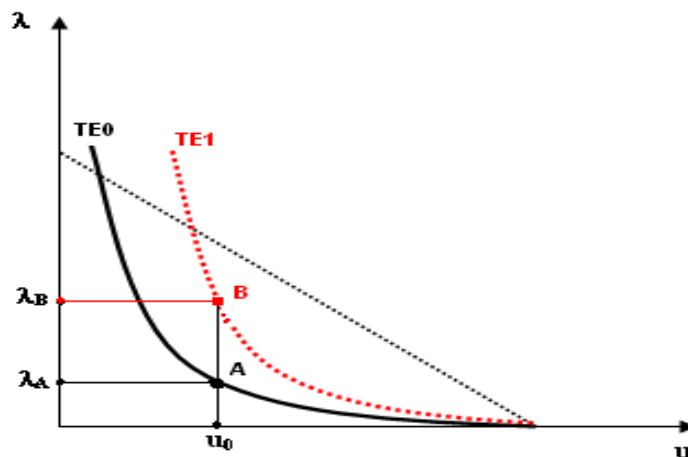
$$\lambda_t = (1 - u_t)e(M_t, E_t, u_t) \quad (9)$$

On suppose que la fonction d'optimisme ( $e$ ) est convexe en  $u$ . C'est-à-dire, plus le taux de sous-emploi augmente, plus la population active devient de moins en moins optimiste vis-à-vis du marché du travail. Alors, la fonction du taux d'emploi effectif est convexe et décroissance avec le taux de sous-emploi. C'est-à-dire qu'on a :  $\frac{\partial \lambda}{\partial u} < 0$  et  $\frac{\partial^2 \lambda}{\partial u^2} > 0$ .

Alors, pour un niveau donné d'employabilité de la population active et de capacités des ménages, la courbe du taux d'emploi effectif peut être représentée dans le plan ( $u, \lambda$ ). Dans le graphique 1, la courbe TE0 représente, pour les niveaux d'employabilité  $E_0$  et de capacités des ménages  $M_0$  fixés, l'ensemble des couples ( $u, \lambda$ ) pour lesquels  $\lambda$  serait le taux d'emploi effectif qui prévaudrait dans l'économie si le taux de sous-emploi est  $u$ . Alors, si le taux de sous-emploi est  $u_0$ , l'économie se situerait au point A de la courbe TE0 ; ce qui entrainerait compte tenu des stratégies d'offre de travail de la population, un taux d'emploi effectif de  $\lambda_A$  et, par conséquent le nouveau taux de sous-emploi pour la date  $t+1$ , dont l'expression générale est donnée par la relation (10).

$$u_{t+1} = 1 - \lambda(M_t, E_t, u_t) \quad (10)$$

**Graphique 1 : La courbe du taux d'emploi effectif dans le plan ( $u, \lambda$ )**



Source : La présente étude.

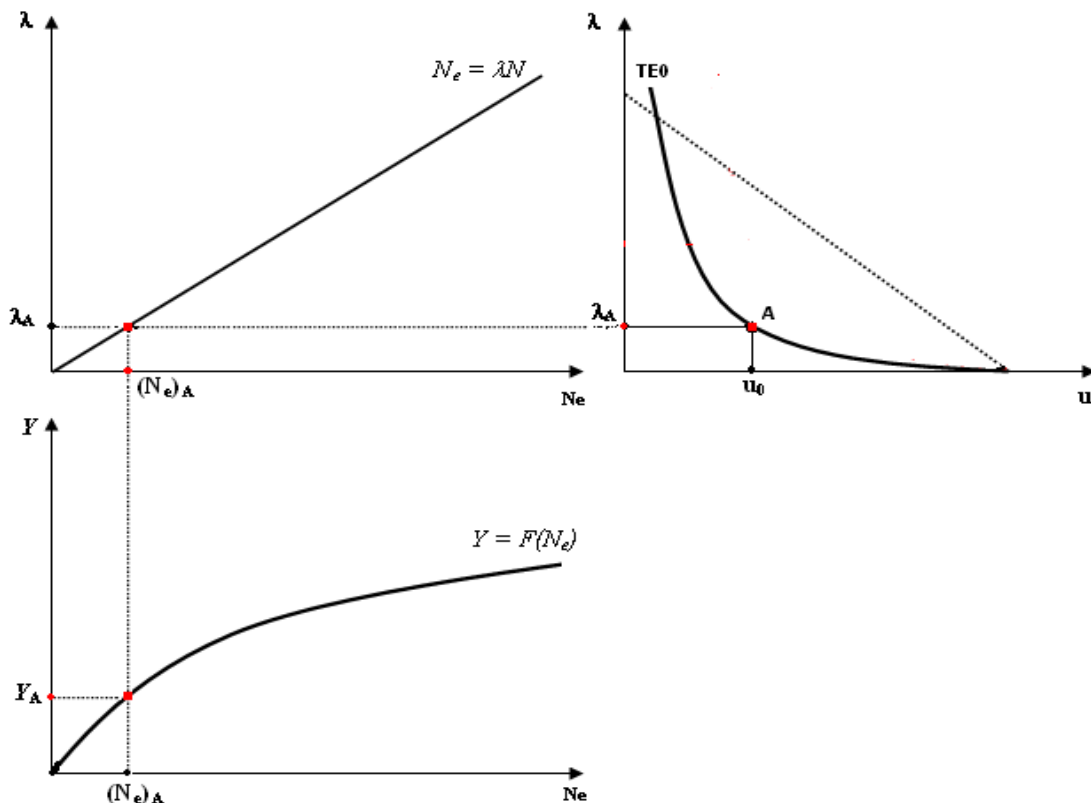
Lorsque le niveau d'employabilité ou celui des capacités des ménages augmentent, la courbe du taux d'emploi effectif se déplace vers la droite. Alors, toute chose égale par ailleurs, la courbe TE1 représente la courbe du taux d'emploi effectif associée à un niveau d'employabilité ou des capacités des ménages plus élevé. Ainsi, pour le même taux de sous-emploi  $u_0$ , la situation représentée par la courbe TE1 permet d'obtenir un taux d'emploi effectif  $\lambda_B$  plus élevé.

Considérons la technologie de production macroéconomique néoclassique  $F$  donnée par la relation (11) qui est fonction de la quantité de travail ( $L$ ) à court terme et du capital ( $K$ ) à long terme.

$$Y = F(L, K), \text{ avec } \frac{\partial F}{\partial L} > 0 \text{ et } \frac{\partial^2 F}{\partial^2 L} < 0 \quad (11)$$

Alors, pour un niveau de capital  $K$  donné, à la situation de l'économie caractérisée par le vecteur  $(M_0, E_0, u_0)$  correspond un niveau d'emploi effectif  $(N_e)_A$ , permettant à l'aide de la technologie de production de créer un revenu national  $Y_A$ . Dans le graphique 2 qui illustre ce processus de détermination du revenu national à court terme, on suppose que l'économie se situe au point A de la courbe du taux d'emploi effectif. A ce point A, correspond un taux de sous-emploi  $\lambda_A$  qui, dans le plan  $(\lambda, N_e)$ , permet de déterminer le niveau de l'emploi effectif à l'aide de la droite  $N_e = \lambda N$ . Le niveau de l'emploi effectif étant déterminé, on déduit le revenu national ( $Y_A$ ) dans le plan  $(N_e, Y)$  à l'aide de la courbe de la technologie de production de court terme.

**Graphique 2 : Détermination du revenu national à court terme**



Source : La présente étude.

A population ( $H$ ) et à inégalités de revenu constantes, l'accroissement du revenu national améliore les capacités des ménages, tandis que la baisse du revenu national dégrade leurs capacités.

Ainsi, dans ce modèle, on suppose que le niveau de capacités des ménages ( $M$ ) à la date  $t$  est fonction de leur niveau de la période  $t-1$  et de la variation du revenu national par habitant ( $Y_h$ ), comme l'exprime la relation (12). La fonction  $\varphi$  rend compte de la façon dont la croissance économique influe sur les capacités des ménages dans le pays.

$$M_t = [1 + \varphi((\Delta Y_h)_t)]M_{t-1} \quad (12)$$

On suppose que la fonction  $\varphi$  est croissante, s'annule à l'origine ( $\varphi(0)=0$ ) et a une borne inférieure qui est égale à  $-1$ . Autrement dit, un accroissement du revenu par habitant entraîne une amélioration des capacités, mais une baisse du revenu par habitant entraîne une dégradation des capacités.

En rappel, le taux d'emploi effectif dépend des capacités des ménages. De ce fait, l'accroissement du revenu national par habitant, en entraînant une augmentation des capacités des ménages, induit un accroissement du taux d'emploi effectif à taux de sous-emploi donné. Cela se traduit par un déplacement de la courbe (TE) vers la droite, comme déjà illustré dans le graphique 1. La combinaison des relations (9) et (10) permet d'obtenir la relation (13) qui rend compte de cette dynamique du taux d'emploi effectif.

$$\lambda_{t+1} = \lambda_t e(M_{t+1}, E_{t+1}, u_{t+1}) \quad (13)$$

Enfin, on suppose que l'employabilité de la population active s'apprécie ou se déprécie en fonction de l'évolution des dépenses publiques qui y sont consacrées, ainsi que du taux de sous-emploi de l'économie. Alors, on fait dépendre le niveau d'employabilité de la population active à la date  $t$  de son niveau à la date  $t-1$ , du taux de sous-emploi à  $t-1$ , ainsi que du montant des dépenses publiques ( $G^E$ ) consacré à l'amélioration de l'employabilité de la population active à la date  $t-\delta$  (relation (14)), le paramètre  $\delta$  étant le délai nécessaire pour qu'une dépense publique engagée pour améliorer l'employabilité de la population active ait un effet.

$$E_t = \eta(E_{t-1}, u_{t-1}, G_{t-\delta}^E) \quad (14)$$

Sur la base des formulations précédentes, on déduit l'écriture du modèle général de la dynamique du sous-emploi et de l'emploi effectif, donnée par le système d'équations suivant.

$$\left\{ \begin{array}{l} (N_e)_{t+1} = \lambda_t N \quad (a) \\ \lambda_{t+1} = \lambda_t e(M_{t+1}, E_{t+1}, u_{t+1}) \quad (b) \\ M_{t+1} = [1 + \varphi((\Delta Y_h)_{t+1})]M_t \quad (c) \\ (Y_h)_{t+1} = \frac{Y_{t+1}}{H_t} \quad (d) \\ Y_{t+1} = F((N_e)_{t+1}, K_{t+1}) \quad (e) \\ E_{t+1} = \eta(E_t, u_t, G_{t-\delta+1}^E) \quad (f) \\ u_{t+1} = 1 - \lambda_t \quad (g) \end{array} \right.$$

En rappel, dans ce modèle général, l'équation (a) est la fonction de détermination de l'emploi effectif, l'équation (b) est la fonction de la dynamique du taux d'emploi effectif, l'équation (c) est la fonction de formation des capacités des ménages, l'équation (d) calcule le revenu par habitant, l'équation (e) est la technologie de production de l'économie, l'équation (f) est la fonction d'accumulation de l'employabilité et enfin l'équation (g) détermine le taux de sous-emploi.

## 2. Analyse de la dynamique du taux d'emploi effectif et du sous-emploi

Pour analyser la dynamique de l'emploi et du sous-emploi à l'aide du modèle ci-dessus formulé, nous nous situons dans le court terme et considérons par conséquent que le capital (K), la population (H) et le niveau d'employabilité (E) sont fixés. On suppose donc qu'à la date t, la situation de l'économie nationale se caractérise par le vecteur  $(M_t, E, u_t)$  des indicateurs de conditions de vie des ménages, d'employabilité de la population active et de sous-emploi.

Au regard de cette situation, les individus vont réagir en révisant leurs comportements d'offre de travail soit à la hausse, soit à la baisse. Selon le modèle, le facteur d'optimisme qui influe sur les comportements d'offre de travail de la population active est  $e_t = e(M_t, E, u_t)$ . Partant de cette situation, les relations (b) et (g) du modèle permettent d'obtenir le taux d'emploi effectif et le nouveau taux de sous-emploi qu'impliquent les stratégies d'offre de travail pour la date t+1.

$$(i) \quad \lambda_t = (1 - u_t)e_t \quad : \text{taux d'emploi effectif induit par la situation actuelle de l'économie}$$

$$(ii) \quad u_{t+1} = 1 - \lambda_t \quad : \text{taux de sous-emploi à la date t+1.}$$

En remplaçant  $\lambda_t$  par son expression dans la seconde relation, obtient la troisième relation (iii) qui exprime le taux de sous-emploi à la date t+1 en fonction du taux de sous-emploi de la date t.

$$(iii) \quad u_{t+1} = 1 - (1 - u_t)e_t$$

Alors en calculant la variation du taux de sous-emploi à partir de cette dernière relation, on a :

$$(iv) \quad u_{t+1} - u_t = (1 - u_t)(1 - e_t)$$

A partir de cette relation (iv), on constate que deux situations se présentent selon que  $e_t$  est supérieur ou inférieur à 1. Lorsque  $e_t$  est inférieur à 1, cela signifie que la situation économique nationale est telle que la population active s'inscrit davantage dans une logique involutive ou de subsistance dans sa stratégie d'offre de travail. Selon la relation (iv), dans ce cas, la variation du taux de sous-emploi est positive, autrement dit  $u_{t+1} > u_t$ . Inversement, lorsque  $e_t$  est supérieur à 1, cela signifie que la stratégie d'offre de travail de la population active répond davantage à une logique évolutive. La relation (iv) permet de constater que dans ce cas, la variation du taux de sous-emploi est négative, c'est-à-dire  $u_{t+1} < u_t$ . Ainsi, nous analysons différemment ces deux cas.

### A. Stratégie évolutive d'offre de travail et dynamique de l'emploi

Selon les résultats précédents, l'adoption par la population active d'une stratégie évolutive d'offre de travail se traduit par  $e_t$  supérieur à 1. Lorsque  $e_t$  est supérieur à 1, on a  $u_{t+1} < u_t$  (relation (iv)).

En appliquant la relation (g) du modèle à  $u_t$ , on a  $u_t = 1 - \lambda_{t-1}$ . Alors  $u_{t+1} < u_t$  implique que  $(1 - \lambda_t) < (1 - \lambda_{t-1})$ . On en déduit que  $\lambda_t > \lambda_{t-1}$  et, par conséquent  $N\lambda_t > N\lambda_{t-1}$ . C'est-à-dire le taux d'emploi effectif et l'emploi effectif sont supérieurs à leur niveau précédent. La fonction de production F étant croissante avec l'emploi effectif, il vient que  $Y_{t+1} = F(N\lambda_t) > Y_t = F(N\lambda_{t-1})$ . Ce qui signifie que le revenu national augmente, entraînant une variation positive du revenu par habitant

(( $\Delta Y_h$ )<sub>t+1</sub> > 0) à population totale fixée. Cette variation positive du revenu par habitant entraîne une hausse des capacités des ménages : ( $\Delta Y_h$ )<sub>t+1</sub> > 0 implique que  $M_{t+1} = [1 + \varphi((\Delta Y_h)_{t+1})]M_t > M_t$ .

Alors,  $e_t > 1$  implique que  $u_{t+1} < u_t$  et  $M_{t+1} > M_t$ . Le facteur d'optimisme (e) étant croissant avec les capacités des ménages (M) et décroissant avec le taux de sous-emploi, il ressort que pour un niveau d'employabilité (E) fixé, on a  $e_{t+1} = e(M_{t+1}, E, u_{t+1}) > e_t = e(M_t, E, u_t) > 1$ . En utilisant l'équation (b) du modèle, on obtient que  $\lambda_{t+1} = e_{t+1}\lambda_t > \lambda_t$ .

En définitive, lorsque la stratégie d'offre de travail s'inscrit dans une logique évolutive, la dynamique de l'emploi est positive : le taux d'emploi effectif s'accroît, le taux de sous-emploi baisse et les capacités des ménages se renforcent.

Le graphique 3 illustre cette dynamique positive de l'emploi. En effet, lorsque le facteur d'optimisme est supérieur à 1 ( $e_t > 1$ ), la situation de l'économie nationale correspond à un point de la courbe du taux d'emploi au-dessus de la droite d'équation  $\lambda=1-u$ . Alors, supposons qu'à la date t=0, la courbe du taux d'emploi de l'économie est TE0 et que sa situation correspond au point A de cette courbe (cadran I) avec un taux de sous-emploi  $u_0$ .

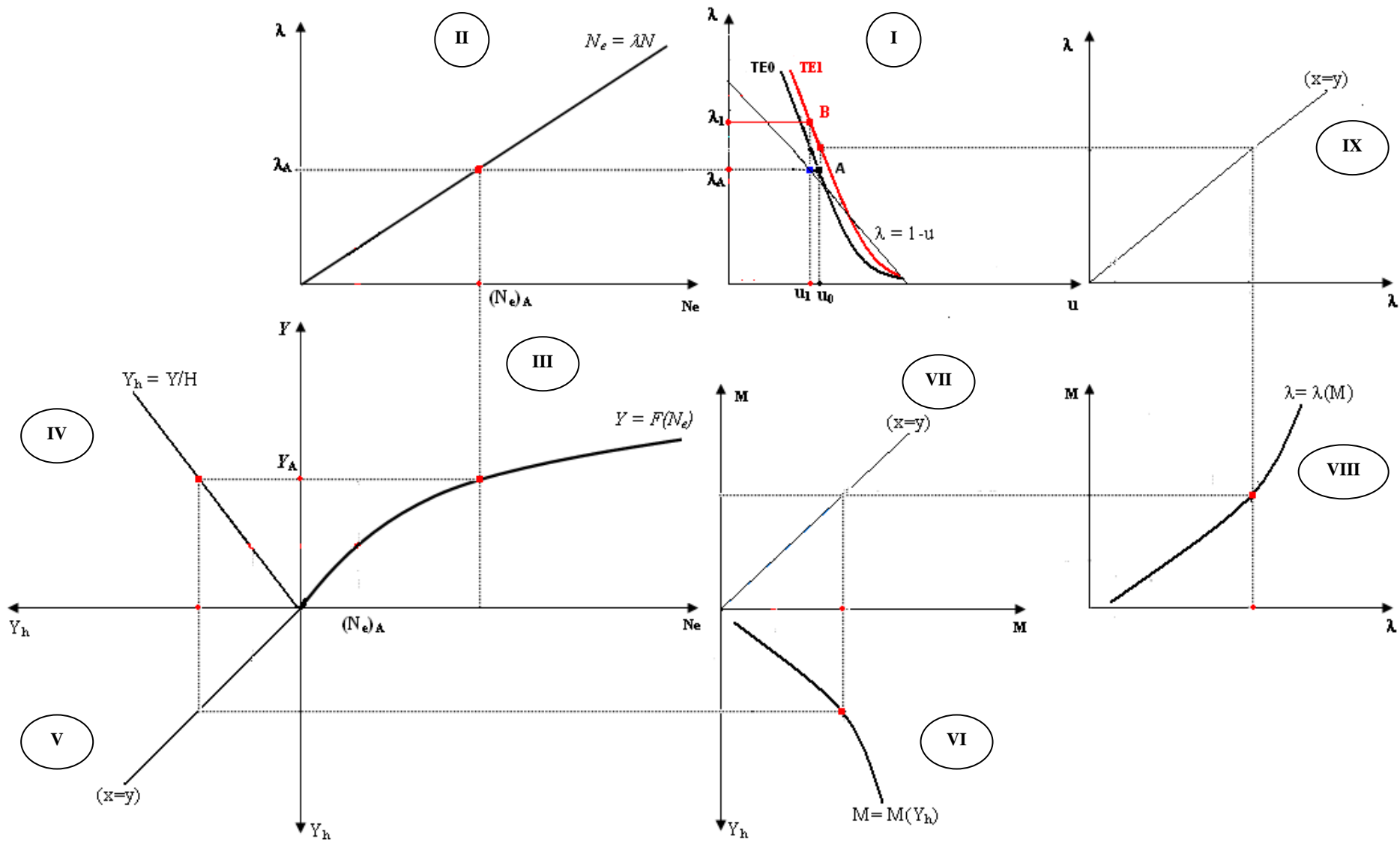
Partant du point A, la stratégie d'offre de travail de la population active, au regard de la situation socio-économique, détermine le taux de sous-emploi  $\lambda_A$  dans le cadran I et, par conséquent, le niveau de l'emploi effectif ( $N_e$ )<sub>A</sub> dans le cadran II. Le niveau de l'emploi détermine le revenu national à partir de la fonction de production dans le cadran III. Le cadran IV permet d'obtenir le revenu par habitant ( $Y_h$ ) à l'aide de la droite d'équation  $Y_h = Y/H$ . Le cadran V est un cadran de passage qui permet à l'aide de la première bissectrice de transposer la valeur du revenu par habitant dans le cadran VI qui représente l'évolution des capacités des ménages en fonction du revenu par habitant. Ainsi, le cadran VI permet de déterminer la nouvelle valeur des capacités correspondant au revenu par habitant dégagé.

Toutes choses égales par ailleurs, le changement intervenu dans les capacités des ménages va induire des changements de comportement d'offre de travail qui se traduisent par une variation du taux d'emploi effectif à travers la fonction d'optimisme (e). Alors, le cadran VIII, en représentant l'évolution du taux d'emploi effectif en fonction des capacités des ménages à taux de sous-emploi et niveau d'employabilité constants, donne la valeur de  $\lambda$  ( $M_{t+1}$ ) au point  $u_0$  dû à la variation des capacités des ménages. La connaissance de cette valeur intermédiaire du taux d'emploi permet d'identifier parmi l'ensemble des courbes du taux d'emploi du plan ( $u, \lambda$ ), la nouvelle courbe du taux d'emploi correspondant au nouveau niveau de capacités des ménages. C'est la courbe (TE1) qui passe par le point ( $u_0, \lambda(M_{t+1})$ ) dans le cadran I.

Ainsi, on observe que la dynamique de l'emploi s'est traduite entre autres par un déplacement de la courbe du taux d'emploi vers la droite en passant de TE0 à TE1. Ce qui signifie que toute chose égale par ailleurs, les individus sont plus optimistes vis-à-vis du marché du travail. A partir de la relation (g), le nouveau taux de sous-emploi  $u_1$  correspond au taux de sous-emploi que donne la projection de  $\lambda_A$  sur la droite  $\lambda=1-u$ . Connaissant la nouvelle courbe du taux d'emploi TE1 et le nouveau taux de sous-emploi  $u_1$ , le nouveau taux d'emploi effectif est le taux  $\lambda_1$  obtenu par projection de  $u_1$  sur cette nouvelle courbe.

Tout comme l'analyse mathématique, l'analyse graphique montre qu'en partant d'un point A situé au-dessus de la droite d'équation  $\lambda=1-u$ , situation correspondant à  $e_t > 1$ , la dynamique de l'emploi est positive : le taux de sous-emploi baisse, les capacités des ménages s'améliorent et le taux d'emploi effectif augmente. L'économie s'installe alors dans un cercle vertueux favorable à l'emploi et à la croissance économique. Une telle dynamique positive peut être ralentie, voire inversée par un choc exogène adverse intérieur ou extérieur d'origine naturelle, financière, économique ou sociopolitique. De tels chocs adverses conduisent les individus à réviser leurs trajectoires notionnelles en adoptant des stratégies moins optimistes, voire involutives sur le marché du travail.

Graphique 3 : Dynamique de l'emploi en cas de stratégies évolutives d'offre de travail



Source : La présente étude

## B. Stratégie involutive d'offre de travail et dynamique de l'emploi

En rappel, l'adoption par la population active d'une stratégie involutive d'offre de travail se traduit par un facteur d'optimisme ( $e_t$ ) inférieur à 1. Selon la relation (iv), lorsque  $e_t$  est inférieur à 1, on a  $u_{t+1} > u_t$ . Avec la relation (g) du modèle, on peut écrire :  $u_t = 1 - \lambda_{t-1}$ . Alors,  $u_{t+1} > u_t$  implique que  $(1 - \lambda_t) > (1 - \lambda_{t-1})$ . On en déduit que  $\lambda_t < \lambda_{t-1}$  et  $N\lambda_t < N\lambda_{t-1}$ . C'est-à-dire le taux d'emploi effectif et, par conséquent l'emploi effectif sont inférieurs à leur niveau précédent. La fonction de production  $F$  étant croissante, il vient que  $Y_{t+1} = F(N\lambda_t) < Y_t = F(N\lambda_{t-1})$ . A population fixée, la baisse du revenu national implique une baisse du revenu par habitant. Donc, il vient que  $(\Delta Y_h)_{t+1} < 0$ . La variation négative du revenu par habitant entraîne une baisse des capacités des ménages :  $(\Delta Y_h)_{t+1} < 0$  implique que  $M_{t+1} = [1 + \varphi((\Delta Y_h)_{t+1})]M_t < M_t$ .

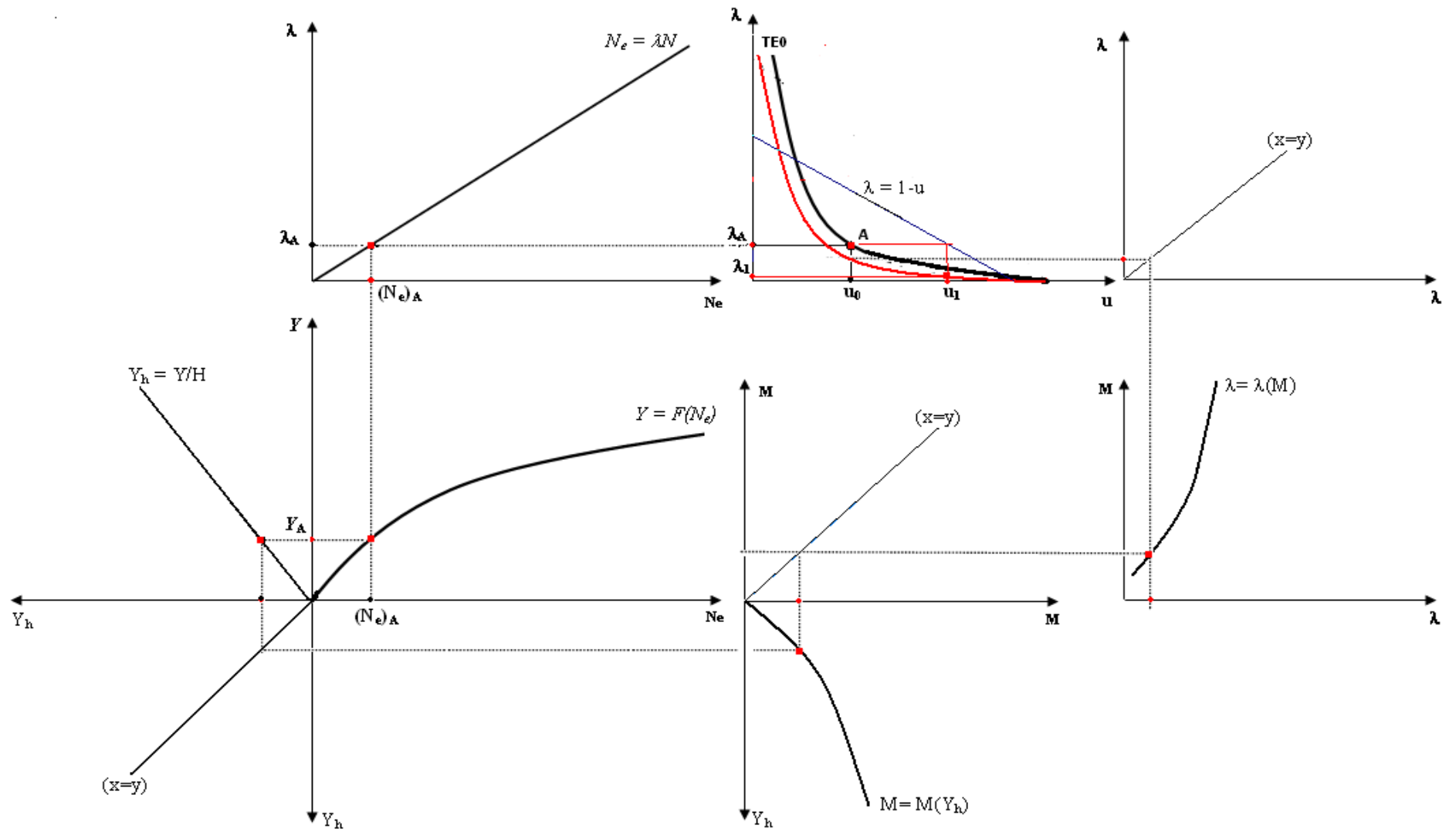
Alors,  $e_t < 1$  implique que  $u_{t+1} > u_t$  et  $M_{t+1} < M_t$ . Le facteur d'optimisme ( $e$ ) étant croissant avec les capacités des ménages ( $M$ ) et décroissant avec le taux de sous-emploi, il ressort que pour un niveau d'employabilité ( $E$ ) fixé, on a :  $e_{t+1} = e(M_{t+1}, E, u_{t+1}) < e_t = e(M_t, E, u_t) < 1$ . En utilisant l'équation (b) du modèle, on obtient que  $\lambda_{t+1} = e_{t+1}\lambda_t < \lambda_t$ .

En définitive, lorsque la stratégie d'offre de travail s'inscrit davantage dans une logique involutive ou de subsistance, la dynamique de l'emploi est négative. Cette dynamique négative de l'emploi est illustrée par le graphique 4. Lorsque le facteur d'optimisme est inférieur à 1 ( $e_t < 1$ ), la situation de l'économie correspond à un point de la courbe du taux d'emploi en dessous de la droite d'équation  $\lambda=1-u$ . Supposons donc qu'à la date  $t=0$ , la courbe du taux d'emploi de l'économie est TE0 et que sa situation correspond au point A de cette courbe avec un taux de sous-emploi  $u_0$ .

Partant du point A et en évoluant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la stratégie d'offre de travail de la population active au regard de la situation socio-économique détermine le taux de sous-emploi  $\lambda_A$  et, par conséquent, le niveau de l'emploi effectif  $(N_e)_A$  dans le deuxième cadran. Le niveau de l'emploi effectif détermine le revenu national à partir de la fonction de production dans le troisième cadran. Le quatrième cadran permet d'obtenir le revenu par habitant  $(Y_h)$  à l'aide de la droite d'équation  $Y_h = Y/H$ . Le 5<sup>ème</sup> cadran qui est un cadran de passage, permet à l'aide de la première bissectrice de transposer la valeur du revenu par habitant dans le 6<sup>ème</sup> cadran qui représente la courbe de l'évolution des capacités des ménages en fonction du revenu par habitant. Ce 6<sup>ème</sup> cadran permet ainsi de déterminer la nouvelle valeur des capacités correspondant au revenu par habitant dégagé. Toute chose égale par ailleurs, la variation des capacités des ménages va induire des changements de comportement d'offre de travail qui se traduisent par une variation du taux d'emploi effectif à travers le facteur d'optimisme ( $e$ ). Alors, le 8<sup>ème</sup> cadran, en représentant le taux d'emploi effectif en fonction des capacités des ménages à taux de sous-emploi et à niveau d'employabilité constants, donne la valeur de  $\lambda(M_{t+1})$  au point  $u_0$ . La connaissance de cette valeur intermédiaire du taux d'emploi permet d'identifier parmi l'ensemble des courbes du taux d'emploi du plan  $(u, \lambda)$ , la nouvelle courbe du taux d'emploi correspondant à la nouvelle valeur des capacités des ménages. C'est la courbe qui permet d'obtenir la valeur  $\lambda(M_{t+1}, u_0)$  au point  $u_0$  dans le premier cadran.

Ainsi, on observe que la dynamique de l'emploi s'est traduite, entre autres, par un déplacement de la courbe du taux d'emploi vers la gauche en passant de la courbe TE0 à une courbe inférieure. Alors, toute chose égale par ailleurs, les individus sont plus pessimistes vis-à-vis du marché du travail. A partir de la relation (g), le nouveau taux de sous-emploi  $u_1$  est le taux de sous-emploi que donne la projection de  $\lambda_A$  sur la droite  $\lambda=1-u$ . Connaissant la nouvelle courbe du taux d'emploi et le nouveau taux de sous-emploi  $u_1$ , le nouveau taux d'emploi effectif est le taux  $\lambda_1$  obtenu par projection de  $u_1$  sur cette nouvelle courbe.

Graphique 4 : Dynamique de l'emploi en cas de stratégies involutives d'offre de travail

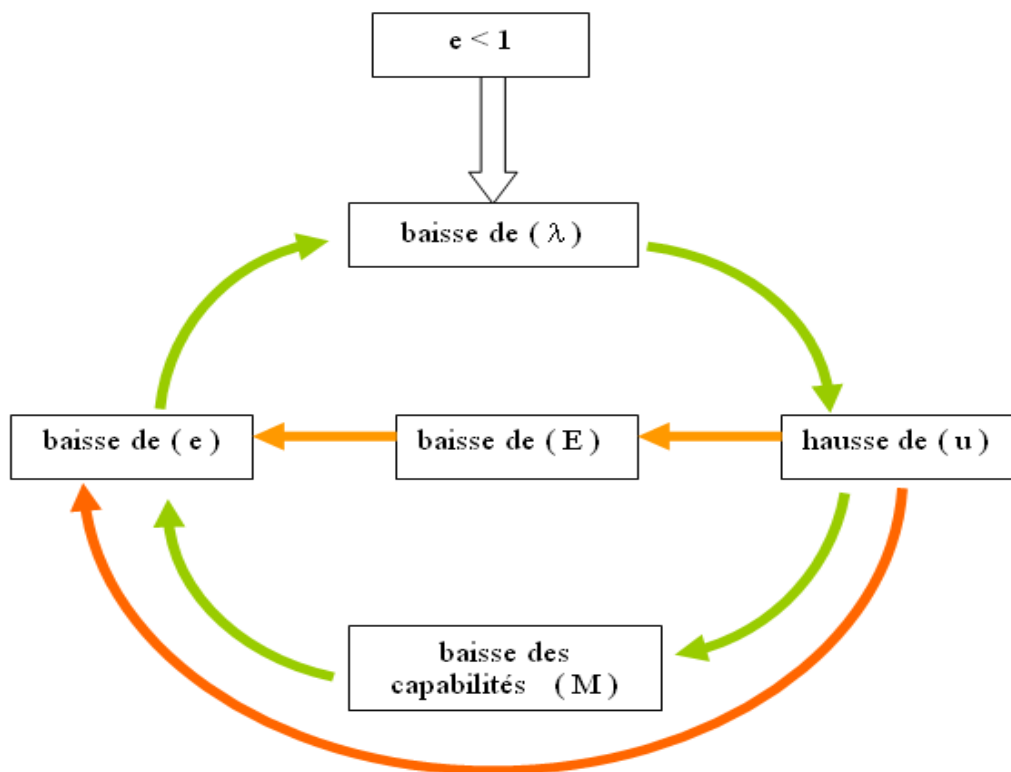


Source : La présente étude



Ainsi, l'analyse graphique montre qu'en partant d'un point A situé en dessous de la droite d'équation  $\lambda=1-u$ , situation correspondant à  $e_t < 1$ , la dynamique de l'emploi est négative : le taux de sous-emploi augmente, les capacités des ménages se dégradent, le taux d'emploi effectif baisse, le facteur d'optimisme baisse mettant par conséquent l'économie dans un nouveau cycle négatif. L'économie s'installe alors dans un cercle vicieux d'accroissement de la pauvreté et du sous-emploi représenté par le graphique 5. Ainsi, la zone ( $e < 1$ ) est une zone de trappe à sous-emploi.

**Graphique 5 : Cercle vicieux de sous-emploi et de pauvreté**



Source : La présente étude

Suivant le graphique 5, lorsque le facteur d'optimisme de la population active est inférieur à 1, autrement dit si la population active adopte une stratégie de subsistance en matière d'offre de travail, le taux d'emploi effectif baisse. La baisse du taux d'emploi effectif entraîne une hausse du taux de sous-emploi, causant une baisse du facteur d'optimisme d'une part de façon indirecte à travers ses effets négatifs sur l'employabilité et les capacités des ménages et d'autre part de façon directe par son effet négatif sur la probabilité d'obtenir un emploi de qualité. Alors, le facteur d'optimisme est à nouveau inférieur à 1 et, ainsi, la dynamique négative se poursuit.

Ce cercle vicieux de pauvreté et de sous-emploi peut être rompu grâce à un choc exogène favorable notamment sur l'offre de biens et services (découverte d'une quantité importante de ressources naturelles, tendance très favorable des conditions climatiques, etc.). Cependant, aucun Etat responsable, face à un tel cercle vicieux, ne peut choisir d'attendre un éventuel choc exogène pour inverser la tendance du sous-emploi et de la pauvreté. Dans une telle situation, tout Etat responsable choisira d'intervenir pour rompre le cercle vicieux ou inverser la tendance du sous-emploi.

En rappel, le capital (K), la population (H) et le niveau d'employabilité (E) ont été considérés fixes dans l'analyse du modèle. L'évolution de chacune de ces variables peut influencer sur le cercle vicieux du sous-emploi.

Premièrement, un accroissement significatif du capital productif (K) permettrait d'accroître significativement le revenu par habitant via la technologie de production nationale et, par conséquent, d'influencer positivement les capacités des ménages (à inégalités de revenu constantes). L'accroissement des capacités des ménages induit un accroissement du facteur (e) des comportements d'offre de travail. Alors, le taux d'emploi effectif augmente conformément à la dynamique de ce taux exprimée par la relation (b) du modèle. Ce qui permettrait de freiner ou d'inverser la tendance négative de l'emploi. Cependant, en dehors d'un choc exogène, un accroissement significatif du capital productif est peu probable dans les situations de paupérisation croissante d'une nation, notamment dans un contexte où il est demandé aux Etats de se retirer du secteur productif pour laisser la place au secteur privé. L'accroissement de la pauvreté s'accompagne d'une faible accumulation du capital, voire d'un désinvestissement notamment dans le secteur privé. En effet, les investisseurs (nationaux ou étrangers) s'inscrivent dans la même logique que la population active. Ils deviennent de moins en moins optimistes quant au rendement de leurs investissements lorsque les conditions de vie et le pouvoir d'achat des ménages se dégradent. Par conséquent, ils investissent de moins en moins, entraînant une faible accumulation de capital productif ou un désinvestissement au niveau national. Alors, sous l'hypothèse que l'Etat ne doit pas investir massivement dans le secteur productif de l'économie nationale, il est peu probable que l'accroissement du capital productif permette d'inverser la tendance du sous-emploi lorsque l'économie s'installe dans un cercle vicieux tel que décrit par les graphiques 4 et 5.

Deuxièmement, un ralentissement significatif de l'accroissement démographique pourrait permettre de rompre le cercle vicieux. En effet, toute chose égale par ailleurs, le ralentissement de la dynamique démographique se traduit par un accroissement du revenu par habitant et par conséquent par une amélioration des capacités des ménages. Ce qui induit comme précédemment un changement positif de comportements d'offre de travail de la population active et permet d'accroître ainsi le taux d'emploi effectif. Cependant, les changements de la dynamique démographique se font très lentement et dans le long terme. Aussi, les politiques de population visant à infléchir la tendance démographique n'ont d'impact qu'à long terme. Alors, lorsque l'économie est dans un cercle vicieux de sous-emploi, les changements démographiques ne peuvent pas être envisagés comme des facteurs pouvant permettre d'inverser la tendance négative de l'emploi dans le court et moyen terme.

Troisièmement, une amélioration significative de l'employabilité (E) de la population active influe sur la dynamique du sous-emploi et du taux d'emploi effectif. En effet, selon la théorie des trajectoires notionnelles, lorsque leur niveau d'employabilité s'accroît, les individus deviennent de plus en plus optimistes vis-à-vis du marché du travail, occasionnant un changement positif dans leur stratégie d'offre de travail. Ce qui signifie que le facteur (e) des comportements d'offre de travail de la population active augmente et entraîne par la suite un accroissement du taux d'emploi effectif et une baisse du sous-emploi, conformément respectivement aux relations (b) et (g) du modèle. Est-il possible d'influer sur l'employabilité de la population active à court et moyen terme dans une économie nationale ? Dans les pays africains en particulier, certaines actions de promotion de l'emploi telles que l'intermédiation et les actions de soutien à la création de l'emploi ont un impact dans le court terme (0 à 2 ans), tandis que d'autres telles que les formations professionnelles qualifiantes ou « diplômantes » ont des effets à moyen terme. Alors, il est important de savoir comment ces mesures actives de promotion de l'emploi peuvent impacter la dynamique du sous-emploi lorsque l'économie est dans un cercle vicieux.

#### **4. Efficacité des politiques actives du marché du travail en Afrique**

Les politiques actives du marché du travail se composent de l'ensemble des mesures qui visent à accroître la qualité de l'offre de travail et/ou les opportunités d'emploi de qualité en vue de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des chômeurs ou d'améliorer la qualité de l'emploi des travailleurs sous-employés (Auer et al. 2008). En Afrique, on peut distinguer trois grandes catégories de mesures actives de promotion de l'emploi et de la formation professionnelle :

- (i) l'intermédiation (au sens strict) sur le marché de l'emploi : elle regroupe les actions de rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, à savoir la collecte et la diffusion de l'information sur les offres d'emploi, l'enregistrement des demandeurs d'emploi, les activités de conseils et de formation aux techniques de recherche d'emploi et en entrepreneuriat, ainsi que les actions de placements en stage ou dans l'emploi. En Afrique, l'intermédiation est principalement menée par les agences de promotion de l'emploi.
- (ii) les mesures actives d'insertion dans l'emploi : le dispositif d'insertion dans l'emploi se compose principalement de fonds de promotion de l'emploi et de programmes de mise en œuvre de techniques à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO). Les mesures directes d'insertion ont des effets directs à court terme et des effets indirects à moyen terme.
- (iii) les actions de formation professionnelle : elles visent d'une part à accroître l'offre de formation et d'autre part à améliorer sa qualité en vue d'accroître l'employabilité de la population active dans le moyen terme. Le dispositif de formation professionnelle dans les pays africains se compose généralement de centres de formation professionnelle, d'établissements d'enseignements techniques et professionnels et/ou de fonds de financement de la formation professionnelle.

Pour ce faire, dans la suite nous examinons d'une part l'impact des actions d'intermédiation et d'insertion dont les effets se manifestent à court terme et d'autre part les politiques de formation professionnelle.

## 1. Impact des politiques d'intermédiation et d'insertion socioprofessionnelle

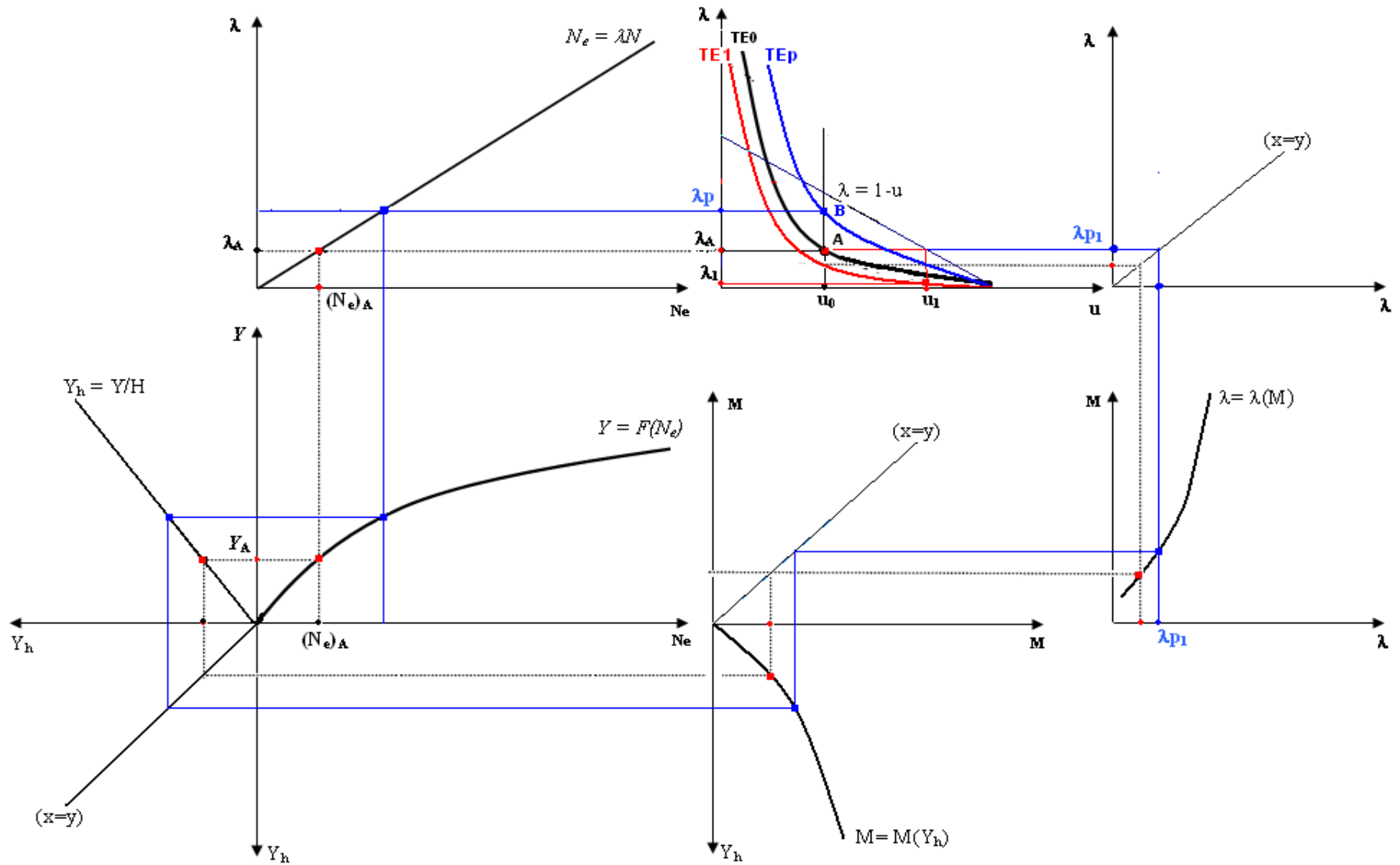
Comme décrite précédemment, l'intermédiation sur le marché du travail vise essentiellement à rapprocher l'offre et la demande d'emploi par la centralisation et la diffusion de l'information sur les offres et les demandes, ainsi que le conseil et l'assistance des demandeurs d'emploi dans leurs démarches. Lorsque les actions d'intermédiation sont bien menées et touchent un grand nombre de la population active non occupée ou sous-employée, elles permettent d'améliorer les capacités de recherche d'emploi des actifs. Ce qui accroît toute chose égale par ailleurs, la probabilité pour les actifs de passer d'un statut de travail  $S_1$  à un statut  $S_2$  davantage meilleur. Alors, à taux de sous-emploi initial donné, les actifs adoptent désormais des stratégies d'offre de travail plus optimistes. Cela se traduit par un déplacement de la courbe du taux d'emploi effectif vers la droite, permettant ainsi à l'économie de se situer sur une courbe supérieure de taux d'emploi effectif.

Aussi, le dispositif d'insertion socioprofessionnelle (fonds pour l'emploi, techniques HIMO) visent à accroître les opportunités d'emploi de qualité dans l'économie en vue de réduire le chômage et le sous-emploi. Selon la théorie des trajectoires notionnelles, lorsque les opportunités d'emploi de qualité s'accroissent, les individus révisent positivement leurs trajectoires notionnelles ; ils adoptent des stratégies plus optimistes dans leurs comportements d'offre de travail à taux de sous-emploi donné. Ce qui signifie que les actions directes d'insertion socioprofessionnelle entraînent également un déplacement de la courbe du taux d'emploi effectif vers la droite.

Ainsi, la mise en œuvre de l'une et/ou l'autre catégorie de mesures de promotion de l'emploi induit un déplacement de la courbe vers la droite. L'ampleur du déplacement de la courbe du taux d'emploi effectif dépend d'une part des moyens matériels, financiers et humains consacrés à la mise en œuvre des mesures de promotion de l'emploi et d'autre part de l'efficacité avec laquelle ces mesures sont mises en œuvre.

Supposons que l'économie se trouve dans une situation correspondant au point A sur le graphique 6. Si l'Etat ne mène pas de politiques actives du marché du travail, toute chose égale par ailleurs, la dynamique de l'emploi est négative comme on l'a montré dans la section précédente : le taux de sous-emploi s'accroît de  $u_0$  à  $u_1$ , la courbe du taux d'emploi effectif se déplace vers la gauche pour donner la courbe TE1 et le taux d'emploi effectif baisse de  $\lambda_A$  à  $\lambda_1$  (graphique 6).

Graphique 6 : Impact des politiques actives du marché du travail



Source : La présente étude

Considérons maintenant que l'Etat met en œuvre de la façon la plus efficace possible des politiques actives du marché du travail. Alors, la courbe du taux d'emploi effectif se déplace de TE0 à une courbe supérieure. Considérons que cette nouvelle courbe est TE<sub>p</sub>. L'économie se situe donc au point B avec le même niveau de taux de sous-emploi  $u_0$ , mais à un taux d'emploi  $\lambda_p$  supérieur. Toute chose égale par ailleurs, le taux d'emploi effectif  $\lambda_p$  permet d'atteindre un revenu par habitant et, par conséquent, des capacités des ménages plus élevés que ceux qu'on obtiendrait en partant du point A. Alors, on obtient à la fin de la boucle un taux d'emploi effectif  $\lambda_{p1}$  supérieur  $\lambda_1$ , un taux de sous-emploi  $u_p$  inférieur à  $u_1$  et une nouvelle courbe (TE<sub>p1</sub>) de taux d'emploi effectif située au-dessus de la courbe TE1.

Mais, la nouvelle courbe (TE<sub>p1</sub>) peut être au-dessus ou en dessous de la courbe TE0 ; tout dépend de l'ampleur des mesures mises en œuvre. Dans le cas où la nouvelle courbe (TE<sub>p1</sub>) est en dessous de la courbe TE0, cela se traduit par un taux de sous-emploi  $u_p$  supérieur à  $u_0$ . Alors, dans ce cas, l'ampleur des mesures de promotion de l'emploi ne suffisent pas à inverser la tendance croissante du sous-emploi. Dans le cas où la courbe TE<sub>p1</sub> est au-dessus de la courbe initiale TE0, cela signifie que les politiques de promotion directe de l'emploi permettent d'aboutir à un taux de sous-emploi inférieur au taux initial.

Dans le cas présenté dans le graphique 6, l'ampleur des mesures d'intermédiation est telle que leur impact positif sur l'emploi vient compenser exactement l'effet négatif des stratégies involutives d'offre de travail de la population active. Alors, la courbe TE<sub>p1</sub> est confondue avec la courbe TE0 de départ, le taux de sous-emploi reste donc inchangé et le taux de sous-emploi  $\lambda_{p1}$  est égal au taux initial  $\lambda_A$ .

Ainsi, si au départ l'économie se trouve au point A, toute chose égale par ailleurs, les politiques actives du marché du travail permettront d'inverser la tendance croissante du sous-emploi que si leur ampleur est telle qu'elles peuvent entraîner un déplacement de la courbe du taux d'emploi effectif au-dessus de la courbe TE<sub>p</sub>. Dans le cas contraire, elles permettront au mieux de ralentir l'accroissement du sous-emploi, mais elles ne peuvent pas provoquer une baisse de ce taux.

## 2. Impact des politiques de formation professionnelle

Les politiques de formation professionnelle regroupent l'ensemble des mesures qui visent à améliorer l'employabilité de la population active. La mise en œuvre de politiques de formation professionnelle adaptées aux besoins de l'économie nationale et qui touchent une proportion non négligeable de la population active permet d'accroître à moyen terme le niveau d'employabilité des actifs. Ce qui se traduit par un déplacement retardé de la courbe du taux d'emploi effectif vers la droite.

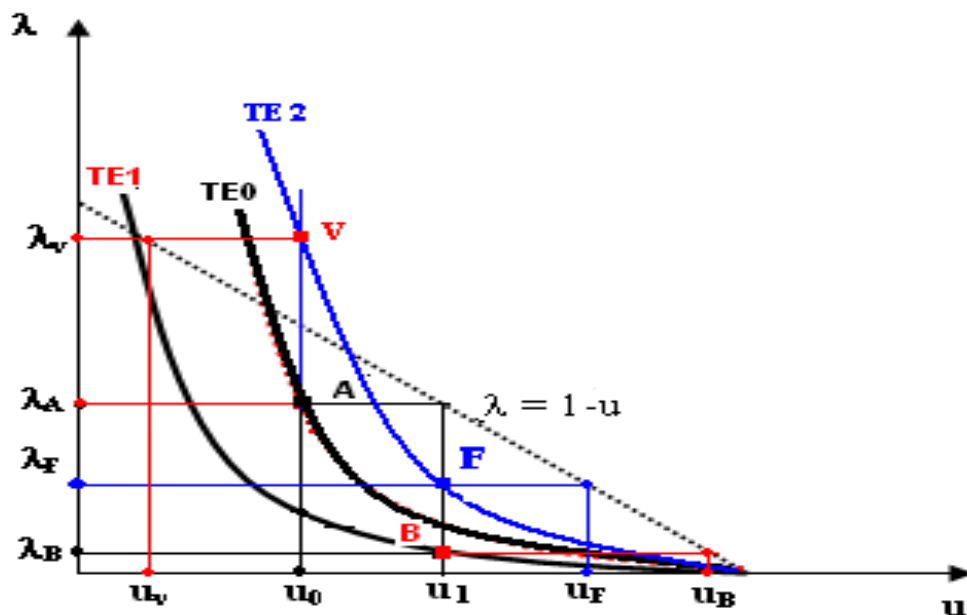
Supposons que l'économie se trouve au point A du graphique 7 et qu'à la date  $t$ , l'Etat décide de mener une politique de formation professionnelle pour améliorer l'employabilité de la population active. Cette politique aura un effet dans le moyen terme à la date  $t+\delta$ . Cet effet à moyen terme se traduira par un déplacement de la courbe du taux d'emploi effectif. On suppose que cela permet d'obtenir la courbe TE2.

Supposons dans un premier temps qu'entre la date  $t$  et la date  $t+\delta$ , la dynamique négative de l'emploi est freinée. Alors, à la date  $t+\delta$ , le taux de sous-emploi se situerait à  $u_0$  et l'économie se situerait au point V suite à l'effet de la politique de formation professionnelle. A ce point V, le taux d'emploi effectif est de  $\lambda_v$  et le taux de sous-emploi qui en résulte serait de  $u_v$ . Ainsi, dans cet exemple la politique de formation professionnelle permettrait de réduire le sous-emploi de  $u_0$  à  $u_v$ .

Cependant,  $u_v$  est un taux de sous-emploi fictif. En effet, lorsque l'économie est au point A et que l'Etat met en œuvre une politique de formation à la date  $t$ , la dynamique négative de l'emploi se poursuit entre la date  $t$  et la date  $t+\delta$  avant que l'effet de cette politique ne se manifeste. Alors, partant du point A et en attendant l'effet de la politique de formation, la dynamique négative se traduit par des déplacements de la courbe du taux d'emploi effectif vers la gauche : le taux d'emploi effectif baisse et

le sous-emploi augmente comme décrit dans la section précédente. Supposons qu'à la date  $t+\delta$ , à l'issue de la dynamique négative, l'économie se trouve au point B sur la courbe TE1, avec un taux de sous-emploi  $u_1$ . La manifestation de l'effet de la politique de formation à cette date  $t+\delta$ , permet de déplacer la courbe de TE1 à TE2. Alors, suite à l'effet de la politique de formation, l'économie se situera au point F sur la courbe TE2 avec un taux de sous-emploi  $u_1$ . Cette position va engendrer un taux d'emploi effectif égal à  $\lambda_F$  et un taux de sous-emploi égal à  $u_F$ .

**Graphique 7: Impact des politiques de formation professionnelle**



Source : La présente étude

On constate que le taux de sous-emploi  $u_F$  obtenu grâce aux effets de la politique de formation est inférieur au taux de sous-emploi  $u_B$  qui aurait dû être obtenu sans la politique de formation ; mais  $u_F$  est supérieur au taux de sous-emploi  $u_V$  obtenu sous l'hypothèse d'une absence de dynamique négative. Alors, l'effet de la politique de formation professionnelle a été réduit par la dynamique négative de l'emploi à cause de son effet retardé sur l'employabilité de la population active. Alors, il paraît important d'accompagner les politiques de formation professionnelle par des politiques de l'emploi susceptibles de freiner la dynamique négative de l'emploi à court terme. On en déduit que les mesures directes de promotion de l'emploi et les politiques de formation professionnelle sont bien complémentaires dans la lutte contre le sous-emploi dans les pays africains.

## 5. Conclusion

Ce travail s'est fixé pour objectif de construire des fondements théoriques permettant de valider ou d'invalider la nécessité des politiques actives du marché du travail en Afrique. Alors, en s'appuyant sur la théorie des trajectoires notionnelles, un modèle dynamique de l'emploi a été développé. L'analyse de ce modèle a permis d'appréhender les situations dans lesquelles la dynamique de l'emploi est positive ou négative. Elle montre que lorsque la population active adopte des stratégies évolutives d'offre de travail, la dynamique de l'emploi est positive, c'est-à-dire l'évolution de l'économie nationale permet de réduire au fur et à mesure le sous-emploi et par conséquent la pauvreté. Par contre, lorsque la population active adopte des stratégies de subsistance ou involutives

sur le marché du travail à cause notamment de la précarité des conditions de vie, la dynamique de l'emploi est négative ; l'économie s'installe dans un cercle vicieux de sous-emploi. Dans une telle situation, la mise en œuvre de politiques actives du marché du travail est nécessaire pour rompre le cercle vicieux et/ou inverser la tendance négative de l'emploi. Aussi, dans ce cas, les actions directes de promotion de l'emploi et les actions de formation professionnelle sont-elles complémentaires et non des substituts pour la promotion de l'emploi. Les mesures directes de promotion de l'emploi qui ont des effets à court terme permettent de freiner la dynamique négative de l'emploi et de ce fait, les politiques de formation professionnelle peuvent avoir un impact plus significatif sur le sous-emploi à moyen terme.

### **Références bibliographiques**

- AUER, P. 2007. *In Search of Optimal Labour Market Institutions*. Economic and Labour Market Analysis Department, International Labour Office. 3/2007. Geneva.
- AUER, P. et al. 2008. *Actives Labour Market Policies around the World*. International Labour Office. Geneva.
- Banque mondiale, 2006. *Création d'emplois pour la réduction de la pauvreté au Burkina Faso*. Ouagadougou, Burkina Faso.
- BERG, J. et CAZES, S. 2007. *The Doing Business Indicators: Measurement issues and political implications*. Economic and Labour Market Analysis Department, International Labour Office, 6/2007. Geneva.
- ZERBO, A. 2006a. *Marché du travail urbain et pauvreté en Afrique Subsaharienne : un modèle d'analyse*. Document de Travail n°129; CED, IFRéDE, Université Montesquieu-Bordeaux IV, France.
- ZERBO, A. 2006b. *Stratégies de lutte contre la pauvreté et politiques de développement local au Sud du Sahara : cas du Burkina Faso*. Thèse de Doctorat ès Sciences Economiques. Université Montesquieu-Bordeaux IV, France.
- ZERBO, A. 2006c. *Marché du crédit et travail décent au Burkina Faso*. Document de Travail n°133; CED, Institut fédératif de recherche sur les dynamiques économiques (IFRÉDE), Université Montesquieu-Bordeaux IV, France.